

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Orléans, le 24/06/2025

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
D'ORLÉANS**

28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLEANS cedex 1
Téléphone : 02.38.77.59.00
Télécopie : 02.38.77.59.40

8h45-12h15 et 13h30-16h30 16h00 le vend
greffe.ta-orleans@juradm.fr

E25000105 / 45

Madame la Présidente
C.C. SAULDRE ET SOLOGNE
7 rue du 4 Septembre
18410 ARGENT-SUR-SAULDRE

<https://orleans.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E25000105 / 45

(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : le projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne (Cher)

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Pascal RIBEAUX, Officier supérieur de l'armée de l'air en retraite, demeurant 3 rue Volta, BOURGES (18000) (tel : non renseigné ; portable : 06 43 04 98 57) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Didier RAFFAULT (tel : non renseigné ; portable : 06 07 29 23 88) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier,
Signé :
Sébastien LEJARS